

VOTRE ACCÈS
 AU REGISTRE DU
 COMMERCE ET DES
 SOCIÉTÉS !

infogreffe.fr
 Les Grefes des Tribunaux de Commerce

a Radiò di a Corsica

Alta

frequenza

CALVI 87.9 - PORTI VECHJU 93.7
BUNIFAZIU 101.2 - AIACCIU 103.2
BASTIA 98.9 - CORTI 104
www.alta-frequenza.com

A modu Nostru

Corsica 72, un filmu aspettatu ?

Forse ch'elli seranu cuntenti è fieri tutti i passinanti di sinemà. O micca ! Si ne parla assai nant'à a tela dapoi un pezzu ma, per avà, ùn si vede nunda. U famosu Coreanu Park Chan-wook hà cum'è prugettu di realizà «Corsica 72», un filmu pigliendu e so radiche in Corsica è scrittu da i scenaristi di l'ultimi James Bond (dapoi u 1999), cum'è Robert Wade è Neal Purvis : «Le Monde ne suffit pas», «Meurs un autre jour», «Casino Royale», «Quantum of Solace», «Skyfall».

Certi annunzianu digià ch'ella serà un' opera di prima trinca ! Sapendu chì u realizatore, Park Chan-wook, hè l'autore di a trilogia «Old Boy» è di «Lady Vengeance» o «Sympathy for Mister Vengeance».

S'hà da passà dunque ind'è noi. Ma, l'avete capita, ùn serà micca una cumedia romantica. Si tratta d'un veru «polar» chì averà per quattru l'universu di u «crimine urganizatu», in l'anni settanta.

U «script», ci vole à sapè la, face parte -dapoi un pezzu- di a «Black List» chì riunisce i più boni scenariò unancu prodotti, è chì interessa assai i grandi produttori di Hollywood. Serà perquessa ch'ellu mette u tempu à cuncretizzassi l'affare ?

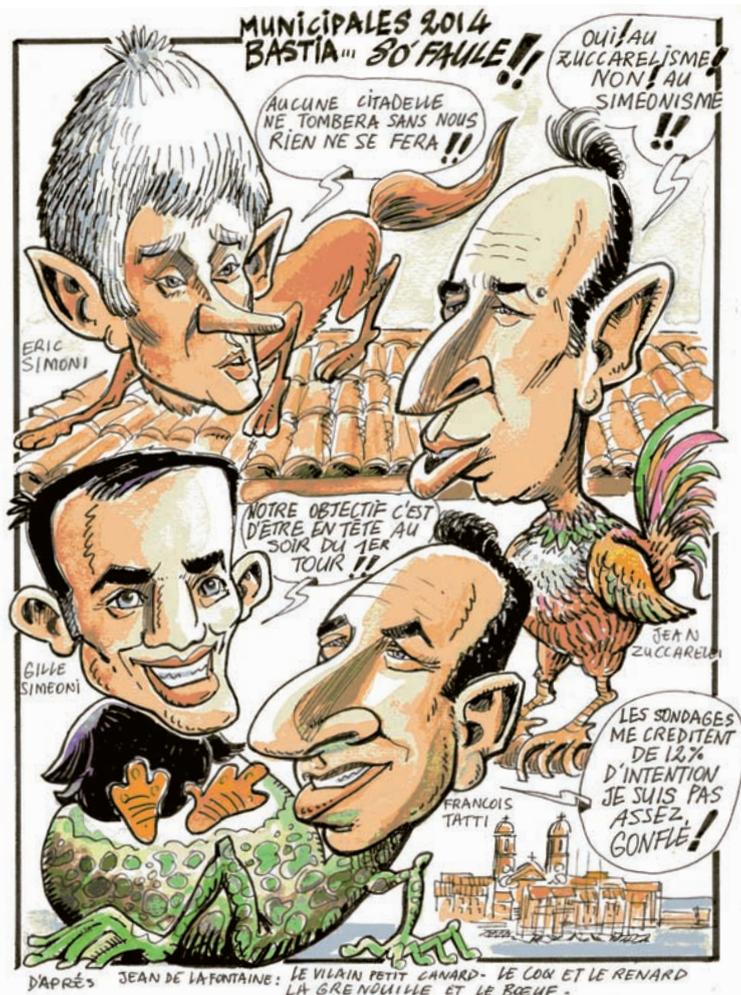
A storia conteria l'odissea sanguinosa di dui amichi dapoi a zitellina : Marco è Sauveur. U primu raghjunge a mafia corsa, allora chì l'altu brama una vita tranquilla. Ma u fratellu di Sauveur si face tumbà è Marco hà da aiutà u so cumpà à vindicà lu.

U fattu di cunfià a cundutta di u prugettu à Chan-Wook permette di fassi un' idea in quantu à l'andatura è l'imbienza di u filmu. Prumette d'avè una bona cadenza è d'esse più chè riesciutu. Ci seranu dinù purtate ecunomiche è turistiche per i raghjoni cuncernati da u «tournage» cum'è per a Corsica sana. Ma si pò pensà chì a magna di a nostr' isula hà da torna piglià ne un colpu è chì i media nazionali ùn ci feranu rigali, durante a presentazione di l'opera è e sfarente critiche.

Per certi, serà un onore di vede a Corsica nant'à u grande screnu è in core d'una produzione «Hollywoodesca». D'altri risenteranu l'affare cum'è un novu dispettu. In tutti casi, i professionali di u sinemà internaziunale s'interessanu di più in più à a nostr' isula. Senza dubbitu alcunu, hà da fà cresce u stimulu ind'è l'artisti corsi, chì quì l'ingenu ùn manca micca è ùn dumanda ch'hà esse incuragitu.



da Roland Frias



D'APRÈS JEAN DE LAFONTAINE: LE VILAIN PETIT CANARD - LE COU ET LE RENARD LA GRENOUILLE ET LE BOEUF.

Billet L'Europa duvarà fà par ella

D'ouest en est, du nord au sud, l'Europe est brinquebalante... L'Europe, «rêve» de tant d'hommes et de femmes assis sur la volonté commune de ses pères fondateurs de créer un espace économique, politique et social, qui préserverait de la violence et de la guerre, ouvert sur le reste du monde, refusant la domination d'un bloc sur l'autre. Parfois un rêve, tourne au cauchemar, au gré d'intérêts contradictoires ! Tragédie (s) de l'ancienne Yougoslavie, et j'en passe. Anciennes «colonies» soviétiques qui aspirent à plus de liberté, l'une d'entre elles, l'Ukraine est, aujourd'hui, sous le fil du couteau qui dépèce son territoire...

L'Europe encore victime, dans notre pays, de fantasmes, de l'extrême droite à l'extrême gauche, en passant par quelques gaullistes, qui, 45 ans après sa mort, font parler le Général. Pour que ce rêve puisse devenir réalité, il faut que les citoyens, dans chacun de leurs pays, s'en emparent pour en faire une démocratie vivante.

En juin, les élections au Parlement Européen ne doivent pas être une simple formalité. Faites en sorte que l'Europe devienne votre affaire, notre affaire.



Paul Aurelli

Trois lectures de Napoléon :

Celles de l'historien, du romancier et du politique

Viennent s'ajouter, aux milliers de livres écrits sur Napoléon, trois ouvrages qui proposent, sur l'Empereur et son action, une approche nouvelle, largement contestable pour au moins deux d'entre eux.

L'ouvrage le moins contestable est celui d'un historien, Thierry Lentz, Cent questions sur Napoléon, paru en 2013 aux Editions La Boétie. Dans ce petit ouvrage synthétique, Thierry Lentz, nous donne, de façon objective, les clefs pour mieux comprendre Napoléon et son action. Le rôle de l'historien est de délivrer des faits, sans s'ériger en juge ou commissaire politique d'une histoire qui s'est déroulée voici 200 ans. Directeur de la Fondation Napoléon, Thierry Lentz est l'un des meilleurs spécialistes de Napoléon et de l'Empire.

Plus contestable, mais néanmoins intéressant, est le roman de Robert Colonna d'Istria, Mémoires de Napoléon, paru en juin 2013 aux Editions France-Empire. Robert Colonna d'Istria se souvient de la définition du roman que proposait Aragon : «Le roman, c'est de mentir-vrai». L'auteur précise en effet qu'il y a dans son livre «davantage de vérités que d'exactitudes». La vérité historique s'efface devant l'interprétation qui, à travers l'écriture romanesque, tente de percer l'énigme Napoléon.

Très contestable, malgré d'indéniables qualités, est l'ouvrage d'un homme politique,

Lionel Jospin, qui vient de publier, aux Editions du Seuil, Le Mal napoléonien. Dans un entretien accordé au Journal du Dimanche, Lionel Jospin résume, involontairement, le défaut de ce livre : «Napoléon serait peut être, selon les critères d'aujourd'hui, considéré comme un dictateur.»

«Selon les critères d'aujourd'hui» : Jospin écrit sur Napoléon depuis une conception du monde qui est celle d'une gauche moralisatrice, qui, constamment, convoque au Tribunal de l'Histoire, les personnages qu'elle conteste. Le titre du livre incarne ce «politiquement correct» qui ignore les réalités historiques.

Parler de Napoléon, comme le fait Lionel Jospin, depuis une grille de lecture qui est celle des XX^e et XXI^e siècles et qui ne tient pour légitime que la volonté démocratique des peuples, au sens marxiste du terme, relève d'une simple opération idéologique.

Pour nous, Corses, Napoléon Bonaparte incarne au plus haut point deux qualités essentielles : la volonté inouïe de l'homme pour maîtriser son propre destin et l'ambition noble d'incarner l'idée d'une destinée collective. Et comme tous les personnages historiques, avant l'avènement des époques démocratiques, Napoléon se situe entre le Bien et le Mal.

Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Antoine Ciosi : un nouvel album pour ses 50 ans de chanson

■ Propos recueillis par David Raynal

A l'occasion de ses 50 ans de carrière, Antoine Ciosi rend hommage à la ville de sa jeunesse. Son nouvel album de 18 titres intitulé "In Bastia" a été enregistré à Paris dans les studios Coppelia Olivi Music avec la complicité de son fils Jérôme et de Thomas Dutronc. Rencontre avec un monstre sacré de la chanson insulaire qui sera en concert samedi 22 mars au théâtre de Bastia.



Mon envie de chanter Bastia et, le talent de mon fils Jérôme et de tous ses copains musiciens

O Bastia O Corsica !

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de faire votre dernier album «In Bastia» ?

D'année en année, j'avais reporté ce besoin, cette envie de chanter Bastia, un jour, avant de tirer ma révérence. J'ai eu le bonheur de connaître Jean-Philippe Olivi de Coppelia Music qui distribuait déjà beaucoup de mes disques et qui dispose d'un studio de très grande qualité à Paris.

Mon fils Jérôme est, quant à lui, venu avec son talent et tous ses copains musiciens, parmi lesquels Pierre Blanchard, Stéphane Chandelier, David Chiron, François Lasserre, Jean-Louis Simonpieri, Grégory Polpone, et bien sûr Thomas Dutronc.

De quoi parlent vos chansons ?

Ce sont en fait des mélodies très belles, intemporelles et populaires. Dans cet album, j'ai entrecoupé les titres d'intermèdes en français et en corse où le chanteur laisse sa place au conteur et au poète.

La chanson la plus connue, U Campanile Di San'Ghjuva, a été écrite il y a 40 ans par le compositeur Eugène Annarella (1917/1980) et je suis heureux de constater qu'elle voyage toujours avec autant de bonheur dans nos mémoires. O Bastia O Corsica ! est aussi une histoire étonnante. Son

auteur, Anton Francescu Filippini est né à San Nicolao di Moriani au début du siècle dernier. Orphelin de père à l'issue de la guerre de 1914, il devient pupille de la nation.

Plus tard, étudiant en Italie, il s'entichait du fascisme et s'engage même dans les chemises noires. Condamné en 1948 par contumace, il ne reverra jamais la Corse de son enfance. Dans cette chanson d'exil, il ne peut s'empêcher d'en vanter les mérites et la beauté : ô maisons, ô églises lointaines, si présentes en mon cœur, dites-moi si je vais mourir sans entendre encore sonner les cloches de Sainte-Marie et de Saint-Jean.

Le port d'attache : Bastia

Que représente pour vous Bastia ?

Originaire de la Casinca, Bastia était pour tous les jeunes de ma génération (Antoine Ciosi est né en 1931 ndr) notre port d'attache. C'était aussi la porte de départ, le passeport pour franchir la mer et aller de l'autre côté.

Plus jeune, j'avais des raisons d'abandonner mon village parce que je voulais devenir chanteur. Il faut préciser que dans les années 50, le chant corse était à l'agonie. J'avais seulement dans la mémoire les très beaux airs qu'interprétait ma mère.

In francese

Qu'écoutait-t-on dans votre village de Venzolasca dans les années 50 ?

À l'époque, il n'y avait qu'une seule radio, celle de la France qui diffusait Georges Guétary, Luis Mariano, Edith Piaf. Je chantais ces choses-là naturellement, «in francese». Les Trois cloches des Frères Jacques, avec ce refrain «Village au fond de la vallée» me donnait littéralement des frissons.

Cette chanson me touchait car elle s'inscrivait dans un contexte paysan. Elle parlait de la naissance, de la vie et finalement de la mort, toujours au fond de la vallée dans ces villages oubliés. De mon côté, je ne pouvais songer chanter en corse puisque la chanson corse n'existait plus. Avec l'abandon des villages et de nos traditions, tout ce qui faisait l'âme d'un peuple s'en allait alors à la dérive.

Mon arrivée à Paris en 1954...

Comment se sont déroulés vos débuts à Paris ?

Après moultes tentatives, j'ai fini par arriver à Paris en 1954 où j'ai

fait un peu tous les métiers. J'en ai profité pour apprendre sérieusement le chant et la musique. J'ai tout sacrifié pendant trois ans pour cette vocation dévorante.

A l'issue de cette formation classique, presque lyrique, j'ai obtenu un prix au conservatoire. C'est ainsi que j'ai débuté au théâtre Mogador, puis au Châtelet où j'ai chanté pendant trois ans des opérettes en tant que baryton Martin, entrecoupées de nombreuses tournées en province. Pourtant, les émotions que j'attendais n'arrivaient toujours pas...

Paese Spentu

Qu'est-ce qui vous a donné le déclic de la chanson ?

Paradoxalement, c'est la Corse que j'avais quittée qui va me redonner le goût du chant et de l'émotion pure. Qu'est-ce qui n'allait pas dans ces opérettes ? En réalité, elles ne me touchaient pas. Je ne me sentais pas concerné. Il a fallu que ce soit une chanson corse qui me remette d'aplomb.

En 1963, je participe au premier festival de la chanson corse à l'Olympia. Parmi tous les chanteurs qui concouraient, il y avait

des gens connus, les frères Vincenti, Maryse Nicolai, Charles Rocchi. Je n'avais, bien sûr, pas la même notoriété que ces artistes, mais je disposais d'un fabuleux joker. Quelque temps auparavant, j'avais retrouvé au fond d'un vieux tiroir une chanson, Paese Spentu, de Ghjuvanni Giocanti et de Vincente Orsini qui m'avait mis la larme à l'œil.

La perte progressive de nos traditions et valeurs

C'était, à ma connaissance le tout premier texte qui dénonçait, avec force et vigueur, la désertification de nos villages et la perte progressive de nos traditions et valeurs ancestrales. Pourquoi étions-nous tous partis, pourquoi avais-je moi aussi suivi le troupeau ?

Ce soir-là, cette chanson, Paese Spentu, ou plutôt ce cri, m'a permis de gagner le premier prix de la chanson insulaire dans la mythique salle parisienne de l'Olympia pleine à craquer. Cela a marché parce que je dénonçais quelque chose d'authentique. Je n'inventais pas.

La Corse debout !

Que s'est-il passé après l'Olympia ?

Le soir même, je signalais avec la prestigieuse maison de disque d'Eddie Barclay. Barclay m'a tout donné, les arrangements, les studios, mais il manquait l'essentiel. Il manquait le public qui n'était pas encore, dans sa grande majorité, sensibilisé à la chanson corse.

Petit à petit j'ai participé à cet éveil, ce qui s'est appelé plus tard le riacquistu. C'est pour cela qu'aujourd'hui dans une chanson que je suis en train de composer, j'évoque ce riacquistu qui nous a finalement tous sauvés et a remis la Corse debout.



Entrer dans la mémoire collective et avancer avec le temps

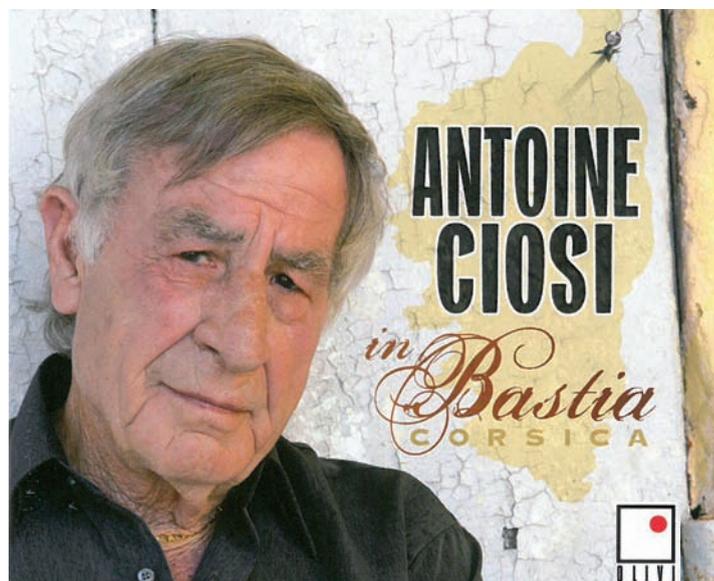
Après 50 ans de carrière, quels conseils donneriez-vous aujourd'hui à un jeune qui veut se lancer dans la chanson en Corse ?

Contrairement à mes débuts, tout le monde, que ce soit les artistes ou le public, connaît et aime la Corse, pour sa musique et sa culture. C'est la raison pour laquelle ce disque est passé comme une lettre à la poste grâce aux très beaux arrangements de mon fils Jérôme et l'envie profonde de ses amis musiciens.

Mais comment devenir conteur, interpréter la chanson de la vie ? Il faut l'étudier, la sentir et surtout la transmettre. Il faut entraîner les gens dans votre aventure, qu'elle

soit gaie ou triste. La meilleure des choses pour un chanteur est d'en-

trer dans la mémoire collective et d'avancer avec le temps.



*L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude*

Fontaine à eau de source Corse

FUNTANA CORSA
(Haute Corse)
☎ 04.95.30.94.39
Fax : 04.95.30.94.52
Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO
(Corse Du Sud)
20090 AJACCIO
☎ 04.95.10.79.31
Fax : 04.95.22 68.04
Courriel : sodifo@wanadoo.fr

C'est la première fois, depuis quelque, années que nous nous sommes pliés à un exercice très difficile en publiant, sur plusieurs numéros et un nombre conséquent de pages, les idées, propositions et projets de candidats à la fonction de maire... Sortants ou prétendants, femmes et hommes, nous avons eu un seul parti pris, donner la parole à tous les courants politiques qui traversent notre Île !

Nous savions en jouant cette «partition musicale», que, ne pouvant faute de place donner la parole à tous, nous ferions au mieux des envieux, au pire des déçus et des mécontents... Une seule affirmation nous vient à l'esprit, pour convaincre les uns ou les autres, nous avons en respectant la pluralité des idées et des convictions, donné la parole à ceux qui le souhaitaient ! Celle ou celui qui avait envie de figurer dans nos colonnes n'a pas été rejeté.

Nous respectons trop ceux qui ont envie de consacrer leur temps, leur énergie à une partie petite ou plus grande de notre communauté insulaire, pour ne pas les saluer amicalement.

Paul AURELLI

José Filippi : «Nous représentons un courant d'idées qui est dans la construction»

Chef de file d'Aiacciu Cità Nova, liste d'union nationaliste à Ajaccio, José Filippi se montre ambitieux dans la campagne municipale qui bat son plein actuellement. Avec des études d'opinion qui placent sa liste autour des 15 %, José Filippi et ses colistiers pourraient bien réaliser un score historique pour des nationalistes dans la Cité Impériale. Ce dernier évoque pour nous les dossiers majeurs de la campagne ajaccienne, comme la circulation, l'urbanisme, la précarité, la réappropriation patrimoniale. Il apporte également un soutien sans faille à Gilles Simeoni, à Bastia, considérant que nous arrivons à la fin d'un cycle et que les nationalistes sont aujourd'hui prêts à gérer les institutions de la Corse.

Il faut arrêter les projet pharamineux

José Filippi, vous avez relevé un nombre de choses qui ne vont pas sur Ajaccio. Et notamment les transports. TCA, parkings, circulation... Sommes-nous au cœur de la campagne ?

Oui. Il faut par exemple savoir que les transports, à la CAPA, cela représente un peu plus de 9 millions d'euros. C'est-à-dire qu'il y a un peu plus de 4 millions d'euros qui sont prélevés sur les entreprises de plus de neuf salariés : c'est la «taxe Transports».

La ville d'Ajaccio et la CAPA sont donc au taux maximum. Nous ne pouvons pas aller plus loin. Nous ne pouvons plus aller solliciter les entreprises au-delà de ce que nous faisons aujourd'hui. Puis, nous avons 5,4 millions d'euros qui sont des crédits portés par la CAPA et par le département. Nous sommes vraiment face à un problème qu'il faut traiter.

En ce qui nous concerne, nous avons des propositions pour essayer de trouver des solutions. Mais nous devons vraiment arrêter avec cette politique, et surtout les véritables délires que l'on peut entendre à droite et à gauche. Nous entendons parler de tramway ou de projets de transports aériens sur Ajaccio qui sont délirants. Je le répète : nous ne pouvons pas avoir plus que ce que nous avons ! Les crédits vont en diminuant et nous ne pouvons pas demander plus aux entreprises. La CAPA est au maximum de ce qu'elle peut demander au contribuable de l'intercommunalité. Donc, il faut arrêter de rêver à des projets pharamineux. Vous imaginez qu'un tramway, ça coûte 150 millions d'euros ! Aujourd'hui, puisque nous sommes à un seul



optimum, nous devons trouver des solutions efficaces et surtout réalistes. Et elles existent. Nous devons écouter les personnels...

La mobilité urbaine est un échec de la CAPA

C'est donc un problème de gouvernance ?

Oui, mais c'est aussi un problème de circulation. La fluidité à Ajaccio est calamiteuse. Nous sommes dans une situation d'échec total à ce niveau là. La mobilité urbaine est un des plus gros échecs de la CAPA ces dernières années. Je

crois que tout est lié : la fluidité, le problème de type de management et de gouvernance des TCA. Pour trouver des solutions, il faut faire confiance au jugement et aux propositions des personnels des TCA. Mais j'insiste sur la situation ubuesque dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Non seulement les frais de fonctionnement sont payés par la CAPA, mais les bus aussi. Les véhicules que nous achetons sont payés par l'intercommunalité. Donc, c'est le public qui gère tout. Il n'y a aucun risque commercial. Et nous sommes face à un déséquilibre.

Mais alors, comment faire pour régler enfin ce problème de circulation à Ajaccio ?

Aujourd'hui, les candidats pour ces municipales essaient de trouver des solutions à tous ces problèmes qui n'ont pas été résolus par la mandature actuelle. Il y a vraiment un manque de vision et un manque d'efficacité flagrant. Entre 2001 et 2014, pas une seule place de parking n'a été créée sur Ajaccio.

La Rocade est devenue un chantier carolingien. Trente ou quarante ans après le début des travaux, nous n'avons toujours pas de solutions. Ensuite, nous sommes tous très contents de savoir qu'un parking est en construction à Campinchi, mais dans des conditions calamiteuses. Si les travaux se terminent dans deux ans, cela voudra dire qu'il aura fallu attendre 16 ans pour trouver de nouvelles places.

Et quel investissement ! D'autre part, nous savons très bien que le nombre de places supplémentaires ne sera que de 300, puisque le parking de la Chambre de Commerce qui se trouve devant le palais des Congrès, est amené à disparaître. Nous en sommes là, parce que nous n'avons pas su faire le parking de la place Abbattucci ou du boulevard Lantivy. Des tas de solutions auraient pu être trouvées. Nous subissons donc une politique laxiste qui nous a conduits à une perte de temps considérable.

Penser au développement d'Ajaccio

Vous avez réalisé voici quelques jours une conférence de presse sur le site d'Aspretto. Pourquoi avoir voulu placer ce site au cœur de votre campagne ?

Il y a aujourd'hui à Aspretto une vingtaine de fonctionnaires et un centre administratif qui sont une véritable aberration. Aspretto s'étale sur 17 hectares sur un site exceptionnel. Nous aurions pu faire des offres à l'Etat pour reloger tout ce personnel sur d'autres terrains communaux. Je pense qu'il y a quelque chose à faire dans ce domaine.

Aujourd'hui, nous savons qu'au niveau national l'Etat se dirige vers une démantèlement des sites. Pourquoi nous n'en bénéficierions pas nous aussi ? Voilà un site qui pourrait rendre Ajaccio encore plus attractive qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nous évoquons ici Aspretto, mais il pourrait en être de même pour la citadelle. Après, il est certain que la ville n'a sans doute pas les moyens de faire certaines acquisitions. Tout cela doit donc se faire dans la concertation et la coopération. Il faut que les collectivités travaillent ensemble sur ce genre de projets. Il faut penser au développement d'Ajaccio, de l'intercommunalité, mais c'est aussi la Corse qui est en

jeu. C'est comme si aujourd'hui, à Corte, il y avait encore la légion en lieu et place de l'université. J'espère que dans quelques années, on aura la même réflexion à propos d'Aspretto.

La Citadelle, c'est la Corse de Sampiero Corso et de Fred Scamaroni

Et la citadelle ?

Tout d'abord, je crois qu'il doit y avoir de la mixité dans ce projet. Il faut tout d'abord bien préciser que la citadelle appartient à Ajaccio. Et même à la Corse. De Sampiero Corso à Fred Scamaroni, je crois que la Corse a le droit de revendiquer ce bien. Je précise également que les nationalistes ont été les premiers, dans les années 1980, à demander à ce que la citadelle revienne dans le patrimoine communal.

Mais vu l'état des finances de la ville d'Ajaccio, il est difficilement envisageable que la ville puisse, seule, faire quelque chose. Ensuite, je suis persuadé que l'Etat n'a pas l'intention de faire le moindre cadeau à la ville. C'est un débat qui est ancien, et j'ai moi-même, dans une autre vie, participé à des négociations pour la réappropriation. Je peux vous garantir que ce n'est pas dans l'état d'esprit de l'Etat aujourd'hui de céder cette citadelle pour l'euro symbolique. Je pense que ce problème relève de la compétence de la collectivité territoriale de Corse, car le support est énorme et je crois qu'une institution plus importante que la ville doit travailler sur ce dossier. Cela doit donc se faire avec d'autres collectivités. Une chose est certaine, c'est que si une autre collectivité se présente, il faut qu'Ajaccio demeure chef de file. Car ce bien appartient aux Ajacciens. Il faut donc qu'il y ait de la mixité, et donc forcément pas que du public à l'intérieur. En revanche, en rendant cet espace aux Ajacciens, nous pouvons très bien imaginer que ce projet soit accroché à l'ensemble du développement des quartiers de la vieille-ville. Il ne faut pas concevoir la citadelle uniquement comme un îlot. Il faut que cette dernière fasse partie d'un projet qui est beaucoup plus vaste. Le rayonnement méditerranéen que pourrait avoir la citadelle est considérable à mes yeux. C'est un projet qui serait également intéressant pour l'artisanat, ou le commerce.

Nous avons des réponses sur les problèmes de précarité

François Pernin a envoyé un courrier à tous les candidats pour cette élection afin de les alerter sur les problèmes de précarité qui touchent Ajaccio. Avez-vous répondu à ce courrier, et vous sentez-vous

visé lorsqu'il dit que ces problèmes sont en marge des différents programmes dans cette campagne ?

Je conseille à monsieur Pernin de lire le programme d'Aiacciu Cità Nova, car nous apportons un certain nombre de réponses à ses questions.

C'est d'ailleurs, non seulement une préoccupation importante, mais aussi la préoccupation majeure de notre liste.

Monsieur Pernin représente un certain nombre d'associations et réalise un travail qui est extrêmement intéressant. Ils sont au cœur des problèmes et sont habilités à parler avec compétence de ces mêmes problèmes. Bien entendu, nous avons reçu son courrier et nous avons répondu à ses questions avec plaisir.

Nous, les nationalistes, connaissons également très bien toutes ces questions qui touchent à la précarité.

Aujourd'hui, nous sommes en campagne, et nous pénétrons chez des milliers de gens en faisant du porte à porte. Et ce que nous voyons, confirme bien ce que nous savions déjà.

Par exemple, à Ajaccio, nous avons un problème avec les logements sociaux. Là aussi, force est de constater que nous nous trouvons face à un échec total.

Le Plan Local de l'Habitat de 2006 démontre que nous sommes très loin du compte. Aujourd'hui, même pas 100 appartements par an ont été livrés au niveau social. Nous avons aujourd'hui 39.000 habitations sur Ajaccio. Nous nous apercevons que la livraison de logements sociaux dans la décennie de 2001 à aujourd'hui est de 406 logements. Elle était de 600 avant. Ce qui n'était déjà pas assez.

Des déclarations qui font peur !

Au niveau régional à présent pour conclure, avez-vous été heurté par les propos de Jean Zuccarelli et Francis Riolacci à propos de Gilles Simeoni et des nationalistes en général ?

Je vais vous dire franchement, ces propos donnent froid dans le dos. Ce sont des déclarations qui, très clairement, font peur ! C'est affreux de voir cette gauche utiliser et agiter la peur pour toucher les gens. Je crois que ces propos sont indignes d'élus de la république comme ils se prétendent l'être. Quand on connaît Gilles Simeoni et Edmond Simeoni, qui sont des humanistes remarquables, lorsqu'on connaît la générosité de ces hommes, qui sont des gens de paix, et non pas de violence, on ne peut qu'être offusqué par ce genre de comportement.

Mais cela signifie surtout que nous nous trouvons à la fin d'un cycle, à la fin d'une époque. Je crois que la dynastie Zuccarelli, aujourd'hui, montre des signes d'effritement. Mais ce n'est pas une raison de s'attaquer ainsi à Gilles Simeoni. Cela est particulièrement ignoble.

Avez-vous apprécié la réponse de Gilles Simeoni ?

Oui. Sa réponse a été intelligente. C'est par la dérision qu'il faut répondre à ce genre de propos. On sent vraiment que le système Zuccarelli est à l'agonie. Mais nous pouvons aussi parler des propos de Monsieur Riolacci. Des propos indignes pour une personne se réclamant du Parti Communiste. Il faut savoir, et heureusement, que le Parti Communiste a des attitudes très différentes ailleurs, notamment sur le territoire de la Corse. Il y a des gens, se réclamant de ce parti, qui ont d'autres propos à l'égard des nationalistes. Il faut arrêter de dire que le nationalisme, tel que nous l'entendons, c'est le refus de l'autre. C'est faux.

Nous sommes loin du nationalisme incarné par Marine Le Pen. Nous sommes ici pour travailler à la construction d'une communauté de destin. La Corse s'est faite de ces échanges et s'est enrichie des autres peuples. Dans cette affaire, nous sommes tous solidaires de Gilles Simeoni. Il apportera le renouveau à Bastia. Il est nécessaire que les choses changent. Mais il faut laisser les propos de "trottoir" tels qu'ils sont tenus, et ne pas dialoguer plus là-dessus.

Nous savons d'où nous venons et où nous allons

Sur Ajaccio, la campagne est moins sensible, moins polémique...

Mais bien entendu. Aujourd'hui, nous le voyons tous les jours dans la campagne que nous menons, à travers l'union des nationalistes. Les gens ont très bien compris que nous représentons un courant d'idées qui est dans la construction.

Nous savons d'où nous venons, et nous savons où nous allons. C'est un mouvement qui est généreux, qui est ouvert. Nous ne sommes pas des gens fermés et nous avons une vision de la Corse, de notre identité et de notre culture, qui, aujourd'hui, fait que nous ne pouvons plus supporter ce genre d'attaques.

La violence n'est pas de notre côté. La violence, elle est du côté du clan, du système, qui aujourd'hui s'accroche désespérément à un pouvoir... Mais c'est fini tout ça. Fort heureusement, sur Ajaccio, la campagne est tout autre, et nous ne sommes pas dans ces mêmes problématiques.

■ **Frédéric Bertocchini**

Pierre Versini : Mes priorités pour Sartène

Elu en 2009 au conseil municipal de Sartène, dans le cadre d'une élection partielle, avec le soutien du premier magistrat Paul Quilichini, Pierre Versini n'a, pourtant, pas tardé à afficher des divergences profondes avec le maire en place. La méthode de gouvernance, la gestion financière sont, entre autres, les principaux points de discordance. Sa présence lors du scrutin des 23 et 30 mars n'est donc pas une surprise. Pour le conseiller général, affichant un bon bilan dans le canton de Sartène, l'échéance municipale sera l'occasion d'afficher sa différence avec l'équipe sortante et, dans le même temps de donner ses priorités pour la «plus corse des villes corses».

Pierre Versini, vous êtes élu au conseil municipal de Sartène depuis juin 2009, l'annonce de votre candidature n'a semble-t-il étonné personne. Quel est votre sentiment ?

Je le pense aussi, les Sartenais me considèrent comme un recours qui se présente en rupture avec la mandature actuelle et ma candidature, que je leur ai cependant longuement expliquée, n'a pas été pour eux une surprise, au contraire.

Ils me connaissent déjà très bien en tant que conseiller général et savent les efforts que j'ai déployés, au jour le jour, pour promouvoir notre belle cité et le territoire cantonal en inspirant et en boostant, par exemple, des projets structurants comme le dispositif d'irrigation en eau agricole de Cauria ou l'unité d'Alzheimer de l'hôpital de Sartène qui ne sont pourtant pas de la compétence du conseil général et dans lesquels 4 M€ ont tout de même été investis, ou encore, dans la défense quotidienne de leurs intérêts.

Mon bilan passe aussi, entre autre, par la réouverture du musée, la reconstruction des routes, l'ouverture de Casa Roccapina (5000 visiteurs en 2013) et du chantier de la Maison du Département ainsi que la création d'un service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), prenant en charge des personnes handicapées.

Les Sartenais estiment, à juste titre d'ailleurs, que si je suis élu, je m'impliquerai autant dans les grands dossiers de notre commune, actuellement sinistrée.

Quelles sont aujourd'hui les principaux points de divergence avec le maire sortant Paul Quilichini ?

Vous savez, je me pose avant tout en rassembleur de tous les Sartenais qui me savent très attaché à la défense de l'intérêt général. Je ne souhaite donc plus revenir sur ces points de divergences profonds connus désormais de tous mais je veux toutefois vous dire que, comme la presque totalité de mes collègues conseillers municipaux, j'ai beaucoup souffert pendant cette mandature, car il n'a malheureusement pas été possible d'instituer une méthode de travail cohérente.

Je me dis aussi que Sartène, chef-lieu d'arrondissement, nanti d'immenses potentialités, d'un patrimoine mégalithique exceptionnel (Cauria, Paddaghiu, Bisughiè), de services administratifs et d'outils culturels abondants (sous-préfecture, lycée, cité administrative, CAP, Musée départemental, centre culturel, théâtre de verdure...), n'aurait jamais dû perdre son leadership - je rappelle que nous étions la 3^{ème} ville de Corse en 1976, - et décliner inéluctablement de la sorte.

Ce que je souhaite désormais c'est mettre toute mon énergie au service de la promotion et de la renaissance de notre commune et de son territoire, le 2^{ème} plus vaste de France, pallier le manque de réalisation chronique en appliquant un programme ambitieux et réaliste, rétablir des finances équilibrées et redonner la part belle à l'investissement qui a été insignifiant pendant 6 ans (6,5M€).

Quelle est votre vision du développement de Sartène ?

Une place forte au carrefour du Sud et de l'Extrême-Sud, bien ancrée dans la communauté de Communes Sartenais-Valinco, au



cœur des trois microrégions avec l'Alta-Rocca, avec la création d'une véritable zone d'activité dans le Rizzanèse qui devra abriter des projets structurants comme la création d'un EHPAD ou de grands équipements sportifs, l'avènement d'un PLU ambitieux à vocation intercommunale, car l'aménagement de l'espace a changé de braquet. La réflexion totale de la route de Tizzano qui devra être le grand chantier infrastructurel de demain et qui permettra un accès aisé au port et aux sites mégalithiques de Cauria et de Paddaghiu, plus grands sites d'alignement de menhirs du bassin méditerranéen. L'avenir de Sartène est là.

Dans quels domaines porteront, principalement, vos efforts ?

Il nous faudra restaurer les finances communales et redonner vie au secteur du bâtiment avec en corollaire une activité constante pour les entreprises locales. Indiscutablement, c'est donc dans le domaine du logement, car il nous faudra accroître notre capacité d'accueil, et dans la réalisation d'infrastructures (parkings, voies communales...) et des aménagements urbains que l'essentiel de notre effort se concentrera. Le cadre de vie et la propreté de la ville, avec un appel au civisme sans précédent, sera également au cœur de notre action.

Je veux également m'investir pour la Jeunesse en proposant immédiatement l'organisation d'une table ronde avec les collectivités publiques (CTC, CG2A), les chambres consulaires, les services de l'Etat et les entreprises pour une

concertation visant à la création d'emplois concrets.

Le message que vous voulez faire passer aux Sartenais au moment du premier tour ?

Je veux leur dire que nous sommes à la croisée des chemins et que c'est le moment ou jamais pour qu'ils manifestent leur volonté profonde d'un changement que je suis le seul à pouvoir leur garantir dans le respect des traditions qui sont les nôtres, avec, au cœur de mon engagement, la valorisation de l'action publique et la défense permanente de l'intérêt général. Je veux leur dire que les 10 commandements de la Charte de l'Action Publique que toute mon équipe a paraphé, seront respectés à la lettre.

Je veux leur dire que partout les intérêts de Sartène seront défendus avec passion et qu'ils seront fiers des résultats obtenus.

Je veux leur dire aussi qu'ils ont entre leurs mains l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants et qu'il faut un mouvement de révolte pour créer les conditions de leur enracinement chez eux, à Sartène, plutôt que de les contraindre à rechercher une situation incertaine ailleurs.

Je veux leur dire qu'ils ont les clefs du destin de notre cité en leur possession et le leur répéterai le vendredi 21 mars à 18h au centre culturel, lors d'un grand meeting ou ils viendront je le sais très nombreux.

A eux d'agir désormais, dès le 23 mars, en m'accordant massivement leur confiance car le 1er tour de l'élection sera déterminant.

■ G.-A.M.



Mag.éco N°6507

ICN Informateur Corse Nouvelle

Société d'édition : CORSICAPRESS EDITIONS SAS
Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie
20200 Bastia - ☎ 04 95 32 92 35

www.corse-information.info

Directeur de la publication et de la rédaction :
Paul Aurelli ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Conseiller éditorial : Jean Bozzi

Conseiller "Vie locale" : Philippe Giammari

Conseiller "Diaspora" : Christian Gambotti

Conseiller "Cultura e lingua Corsa" : Roland Frias

● **Rédaction/Annonces légales/Abonnements :**

1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia

Rédaction ☎ 04 95 32 04 40 ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Annonces légales : ☎ 04 95 32 89 92

✉ al@informateurcorse.com

Abonnements : ☎ 04 95 32 89 97

✉ icn-abonnement@orange.fr

● **Bureau d'Ajaccio (adresse correspondance) :**

21, cours Napoléon BP 30059

20176 Ajaccio cedex 1 - ☎ 04 20 01 49 84

✉ journal@corse-information.info

● **Bureau de Paris (adresse correspondance) :**

✉ journal@corse-information.info

● **Comité de rédaction :**

Paul Aurelli, Jean Bozzi, Christian Gambotti,
Philippe Giammari, Roland Frias

Avec la collaboration de : Jeanne Bagnoli, Angèle Benedetti, Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani, Florent Lenziani, Michel Maestracci, Julien Maestracci, Giacumu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal, Jean-Claude de Thandt et d'Antoine Asaro

● **Relations extérieures/Régie de la publicité**

Promotion/événements/Éditions thématiques :

Ajaccio ☎ 04 20 01 49 84 • Bastia ☎ 04 95 32 89 96

✉ jfa@corse-information.info

Impression : AZ Diffusion - ZI Pastorecchia -

Lot. Freymouth 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia (à date de parution)

PAO : Studio ICN Bastia - Maquette avec la

collaboration d'Olivesi Graphique 20000 Ajaccio

CPPAP 0314188773 - ISSN 2114-009

Président de CORSICAPRESS EDITIONS SAS : Paul Aurelli

Président du Comité de surveillance : Pierre Pugliesi

Vice-Président : Jérôme Fabro-Aurelli

Membres : Gérard Alexandre, Jean-Noël Amadei,
Jean Bozzi, Christian Gambotti, François Ristorcelli

ICN Informateur Corse Nouvelle® est membre du

SPHR/Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale

L'Informateur Corse® a été fondé par Louis RIONI†,

Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine

Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité

et les dépôts. Toute reproduction, même partielle, est

interdite sans l'autorisation expresse et écrite de

l'éditeur® (Loi du 11 mars 1957).

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité à la

publication des annonces légales et judiciaires pour

les départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-

Corse (Arrêtés préfectoraux). Le prix pour 2014 de la

ligne est fixé à **4,04 € HT** (Arrêté ministériel). Les

conditions de tarifications au lignage et les définitions

correspondantes sont communiquées sur demande à :

gestion@corsicapress-editions.fr

facebook
https://www.facebook.com/Informateur.Corse.Nouvelle

Le divorce à tout prix

Parmi les quatre types de procédures mettant un terme au mariage, le divorce par consentement mutuel représente entre 55 et 60 % des cas. Dans ce cadre, les époux, obligatoirement représentés par un avocat, ne passent qu'une seule fois devant le juge qui homologue le projet de convention par lequel ils entendent régler toutes les conséquences de leur divorce. Ce qui implique toutefois un important travail en amont puisque les époux doivent avoir liquidé leur régime patrimonial (partage des biens et des dettes), fixé le montant de la prestation compensatoire, définit le mode de garde des enfants... Autant d'éléments qui peuvent très vite compliquer la donne.

■ Julie Polizzi

Ne pas compliquer la donne

Or, profitant de l'engouement pour les services en ligne, plusieurs sites internet proposent désormais de régler votre divorce par consentement mutuel à des prix défiant toute concurrence. Un argument de taille lorsqu'on sait que, selon une étude menée en 2012 par le Conseil national des barreaux, cette procédure reviendrait à environ 800 € à chaque époux en province et ce, dans le cas où aucun bien ne devrait être liquidé. Affichant des tarifs low-cost chiffrés à 300 ou 400 €, les offres internet sont donc particulièrement alléchantes mais aussi risquées. Bien que des avocats collaborateurs signent effectivement les actes et assurent la représentation du client à l'audience, toute la préparation de la convention de divorce se fait, en effet, à distance, dans le flou le plus complet.

Un défaut de suivi

Si l'offre de ces sites «semble ne pas coûter cher au départ, elle peut en réalité coûter très cher à l'arrivée», met en garde Me Paule Aboudaram, vice-présidente du Conseil national des barreaux. Et l'avocate de citer les statistiques du ministère de la Justice révélant que la majorité des justiciables qui reviennent devant le juge en instance modificative – pour changer l'accord sur la garde des enfants ou le montant de la pension alimentaire... – sont ceux qui avaient opté pour un divorce par consentement mutuel. Outre ce surcoût de



procédure, certains aspects de la convention sont par ailleurs définitifs, comme la prestation compensatoire, destinée à compenser le changement de niveau de vie lié à la rupture. Autrement dit : si le montant de départ a été sous-évalué, tant pis ! C'est pourquoi le rôle de conseiller est l'un des devoirs fondamentaux de l'avocat qui est chargé de recueillir un consentement éclairé de son client et de s'assurer qu'il n'est pas lésé. Sauf que sur ces sites web, «il n'y a aucun conseil sur la fiscalité des transactions passées», dénonce Me Paule Aboudaram. Comment vérifier que l'une des parties n'est pas contrainte par l'autre d'accepter les termes de la convention, sans l'avoir rencontrée avant l'audience ?

«Pour protéger les clients», le Conseil national des barreaux a donc intenté des actions en justice contre plusieurs sites de divorce par internet. Fin décembre, le juge des référés du tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence lui a donné raison en condamnant la plateforme divorce-discount.com à cesser son activité au motif que les conventions étaient préparées par cette société

À savoir

Une visibilité sur le coût

Depuis le 1er janvier 2013, la loi impose aux avocats de conclure avec leur client une « convention d'honoraires » pour toute procédure de divorce. Tout comme un devis, ce document signé de façon préalable détaille les tarifs de base, la méthode de calcul des honoraires supplémentaires, le montant des frais d'émoluments réglementés ainsi que celui des taxes qui seront pratiqués.

avant qu'un avocat partenaire n'y appose son tampon, tout en lui faisant supporter «la responsabilité éventuelle des conséquences, pour un client qu'il n'a jamais rencontré avant l'audience, d'un acte qu'il n'a pas rédigé». L'entreprise a cependant interjeté appel. De son côté, le Conseil national des barreaux planche sur un rapport attendu dans le courant de l'année pour préciser la position de la profession sur l'adaptation de la consultation juridique aux nouvelles technologies.



Les consultations juridiques sur internet

Le divorce n'est pas la seule matière juridique développée sur le web. Au motif de démocratiser le droit, des plateformes internet offrent diverses solutions en ligne substituant des algorithmes aux conseils des avocats pour délivrer des documents juridiques. Des pratiques potentiellement préjudiciables pour les clients qui ne comprennent pas toujours les conséquences de ces actes officiels. Demanderjustice.com, saisirprudhommes.com et juritel.com, des sites proposant une assistance en justice sans passer par un avocat, sont ainsi actuellement poursuivis devant le tribunal correctionnel de Paris.



Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN QASHQAI. URBAIN PAR INSTINCT.

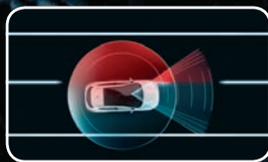


GAMME DIESEL
À PARTIR DE **289 €**/MOIS⁽¹⁾

Location Longue Durée sur 49 mois avec un 1^{er} loyer de 2 399 €



Nouveau NissanConnect⁽²⁾



Système de sécurité avancé
Nissan Safety Shield⁽²⁾



Aide au stationnement
intelligent⁽²⁾



Système « Chassis Control »

NISSAN AJACCIO
Z.A. La Caldaniccia
20167 Sarrola-Carcopino
04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA
R.N. 193
20600 Furiani
04 95 55 34 00

www.nissan-corse.com

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innovier autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan QASHQAI 1.5 dCi 110 ch Visia neuf en Location Longue Durée sur 49 mois avec un premier loyer de 2 399 € suivi de 48 loyers de 289 €. **Modèle présenté** : Nissan QASHQAI Tekna 1.5 dCi avec option peinture métallisée, en Location Longue Durée avec un premier loyer de **3 071 €**, suivi de 48 loyers de **377 €***. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac - S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. *Hors assurances facultatives pour un kilométrage maximum de 60 000 km. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 01/02/2014 au 31/03/2014. (2) **Équipements disponibles de série ou en option et sur certaines versions.** (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € - RCS Versailles n° B 699 809 174 Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,8 - 5,6. Émissions de CO₂ (g/km) : 99 - 129. Certaines données en cours d'homologation.

La donation du vivant une affaire de calcul

Pour aider votre enfant ou anticiper votre succession, vous pouvez être amené à effectuer une donation. Un acte fiscalement avantageux, sous certaines conditions. Par principe, n'importe qui peut donner n'importe quoi à quelqu'un, pourvu qu'il en soit le propriétaire. Néanmoins, en fonction du type de bien donné et de sa valeur, la loi encadre cette libéralité et la soumet à des taxes.

Il convient tout d'abord de distinguer le don manuel de la donation notariée

Si vous souhaitez transmettre l'un de vos biens immobiliers, le passage devant le notaire est inévitable. En revanche, tout bien meuble – objets, sommes d'argent, actions et titres... – peut relever du don manuel, autrement dit de main à main, sans aucune formalité administrative.

Il s'agit, en pratique, des cadeaux que l'on peut consentir à l'occasion d'événements festifs et autres coups de pouce permettant d'aider son enfant à acquérir son premier logement ou à faire face aux vicissitudes de la vie. Le don relève alors de l'acte privé et n'a pas obligation à être déclaré.

Toutefois, dans l'hypothèse de sommes conséquentes, l'administration fiscale peut en avoir connaissance de façon ultérieure, lors d'un contrôle fiscal ou du décès du donateur. À compter de cette révélation, vous avez un mois pour déclarer en bonne et due forme ce don manuel et vous acquitter des droits de mutation éventuellement applicables.

Mis à part pour retarder l'échéance de ce paiement, il est donc plus judicieux d'effectuer cette déclaration dès le départ en passant devant le notaire ou en complétant le formulaire prévu à cet effet et téléchargeable sur le site impots.gouv.fr. Cette démarche est d'autant plus avantageuse qu'elle fixe la date du don. Une informa-

tion essentielle au point de vue fiscal.

Des paliers d'abattements

En effet, sous réserve de respecter certains montants limitatifs, il est possible d'accorder une donation à la même personne tous les quinze ans (à compter de cette fameuse date) en bénéficiant d'une exonération totale d'impôts sur cette opération. À chaque catégorie de donataires correspond un plafond maximum.

Entre époux ou partenaires de Pacs – le concubinage étant ici exclu –, ces dons peuvent atteindre 80.724 €, sans avoir à régler de droits de mutation. L'abattement



fiscal est particulièrement intéressant vis-à-vis de la descendance. Un enfant peut recevoir jusqu'à



100.000 € de chacun de ses parents sans aucun frais. Le plafond se chiffre à 31.865 € pour une donation consentie par des grands-

Alors que ces dispositions concernent des dons portant indifféremment sur des biens immobiliers ou mobiliers, elles peuvent, en outre, se cumuler avec un autre dispositif spécifique à la donation de sommes d'argent.

Cette fois, l'exonération totale de droits de mutation s'applique jusqu'à un plafond de 31.865 € dans le cas où le bénéficiaire est un enfant, petit-enfant ou arrière-petit-enfant ou, à défaut de descendance, si c'est un neveu ou une nièce. De plus, des conditions d'âge s'appliquent ici : moins de 80 ans pour le donateur et au moins 18 ans pour le donataire.

Bien que fastidieuse, la connaissance de ces différents plafonds est indispensable, puisqu'au-dessus de ces paliers, le taux d'imposition varie de 5 à 45 % en fonction de l'importance du montant concédé.

parents à leur petit-enfant et se limite à 5.310 € dans le cas des arrière-petits-enfants.

Infos pratiques :
www.impots.gouv.fr



La donation-partage

Si elle bénéficie des mêmes avantages fiscaux que la donation dite «simple», la donation-partage est plus spécifiquement destinée à faciliter votre future succession en partageant, par avance, tout ou partie de votre patrimoine entre vos héritiers présumptifs. Un moyen d'éviter des frais de succession onéreux mais aussi une situation d'indivision sur les biens immobiliers familiaux.

De même, elle fixe définitivement la valeur du bien donné au jour de signature de l'acte. À l'inverse, dans le cas d'une donation simple, c'est la valeur du bien légué (ou acheté grâce au don d'une somme d'argent), réévaluée au moment du règlement de la succession, qui est prise en compte pour calculer la part d'héritage du bénéficiaire.

Antoine Sindali : «Continuer le travail commencé pour Corte»

Antoine Sindali est le maire sortant de Corte. Ce dernier a finalement décidé de solliciter de nouveaux les électeurs afin de poursuivre son travail au sein de la mairie de la cité universitaire. S'appuyant sur une équipe expérimentée, car «on ne change pas une équipe qui gagne», Antoine Sindali a désormais l'intention de travailler en direction de la culture, en créant notamment une vraie salle de spectacle, mais aussi en se rapprochant davantage de l'université de Corse. A condition, bien sûr, que les Cortenais le reconduisent aux affaires...

Tous les dossiers que j'ai en tête doivent à présent aller au bout

Antoine Sindali, comment s'est faite votre candidature ? Et pourquoi avoir lancé votre campagne aussi tardivement ?

Elle s'est faite presque naturellement. Le travail municipal est un travail qui se réalise jour après jour, mois après mois, et année après année. Naturellement, tous les dossiers que j'ai en tête doivent à présent aller au bout.

Certains ont abouti, mais d'autres sont encore à construire. C'est donc ainsi, logiquement, que j'ai pensé que mon travail pour Corte n'était pas terminé.

C'est pourquoi, j'ai pensé, avec mon équipe, renouveler ma candidature et faire de nouveau appel à la confiance des Cortenais et des Cortenaises.

Par la suite, nous avons officialisé notre participation dans un timing tout à fait naturel. J'ai annoncé ma candidature à la mi-février, et j'ai eu un dernier conseil municipal le samedi précédent, parce qu'il y avait des dossiers importants, notamment sur le futur centre culturel, où on a fait aboutir les travaux du concours d'architecture. Il y avait aussi un dossier sur la sécurisation du réseau d'eau, et un autre dossier sur la concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, à propos des nouveaux rythmes scolaires imposés par le ministre de l'Éducation Nationale.

Comme vous pouvez le constater, il y avait des dossiers importants à conduire. J'ai donc fort logiquement pensé qu'il ne fallait pas tout mélanger. Voilà pourquoi je me suis déclaré cinq semaines seulement avant le premier tour de l'élection. Mais cela suffit large-

ment, car nous avons publié notre liste dans la foulée, ainsi que notre programme. Pendant ce temps, je constate que si les autres candidats ont bien déposé leur liste avant la date butoir, nous attendons toujours leur programme.

On ne change pas une équipe qui gagne

En découvrant votre liste, on peut se rendre compte que vous semblez faire confiance à vos collaborateurs habituels.

Comme on dit dans le monde sportif, pour reprendre une expression bien connue, on ne change pas une équipe qui gagne. J'ai donc gardé l'ossature de ma liste, mais j'ai aussi fait appel à de nouvelles compétences afin d'apporter un petit peu de sang neuf au sein de l'équipe.

Mettre l'accent sur la culture

Quels sont les axes principaux de votre programme ?

Je considère que la culture est un petit peu le maillon faible de tout ce que nous avons pu faire jusqu'à aujourd'hui. Nous allons devoir mettre l'accent dans ce domaine. En ce qui considère les équipements sportifs par exemple, nous avons bien avancé.

Aujourd'hui, tous les équipements sportifs existent. Nous devons simplement les entretenir et les rénover. Il fallait refaire tous les aménagements urbains : les entrées de ville, les réseaux d'eau.

Nous avons aussi créé un parking couvert de 250 places en plein centre ville. Il y avait donc un certain nombre de choses importantes à réaliser à Corte.

Il reste maintenant à travailler dans le secteur de la culture, non pas en terme d'animation cultu-



relle, car le tissu associatif cortenais est très développé. Il existe au sein de notre ville une vraie activité culturelle, sans oublier le centre culturel universitaire.

Mais il manquait à Corte, par exemple, une salle de spectacle, qui pourrait aussi éventuellement faire office de salle des congrès. Tout cela reste donc à construire.

Construire un centre culturel

Nous nous sommes attelés à chercher un maître d'œuvre par un concours d'international d'architecture. Et maintenant, nous y sommes, et je peux vous dire que ce sera le gros morceau de la mandature qui arrive. Nous ambitionnons la construction d'un centre culturel qui se trouvera au niveau de la citadelle, à côté du musée de la Corse. Bien entendu, il y a dans mon programme également une place pour le patrimoine naturel, avec l'opération Grand Site de la Restonica qui va bientôt aboutir. Il y a aussi la suite des aménagements urbains, du social, du sportif, du scolaire, où là, nous avons un certain nombre de services qui fonctionnent et des équipements que nous allons créer à nouveau.

Nous allons par exemple créer une nouvelle cuisine au niveau des écoles. Nous allons aussi aménager certaines places. Il y a

donc de gros dossiers qui vont voir le jour, y compris dans ce qui touche au développement durable, les économies d'énergie.

L'Agenda 21...

Nous avons déjà commencé à travailler à ce sujet. La commune est inscrite dans l'Agenda 21 porté par la communauté des communes, l'office de l'environnement, et nous allons nous inscrire dans cette problématique là. Nous allons faire ceci en renforçant notre partenariat avec l'université qui, quant à elle, a son projet en liaison avec Agenda 21.

J'ai déjà rencontré le président de l'université à ce sujet, et nous allons mettre au point les bases d'un meilleur partenariat entre la commune et l'université. Mais nous ne devons pas nous arrêter là.

Nous devons aussi travailler sur d'autres partenariats. Il faut relancer l'image et l'attractivité de l'université et de la ville, ensemble. Nous avons des destins liés et nous devons travailler sur cet aspect là, dans un projet d'ensemble.

Voilà pourquoi je souhaite que les Cortenais m'élisent à nouveau, afin de pouvoir continuer, avec eux, et pour eux, le travail que j'ai commencé pour Corte.

François Tatti : «J'ai l'expérience nécessaire pour devenir un bon maire pour Bastia»

François Tatti et Emmanuelle de Gentili ont donc créé une alternative dans la gauche bastiaise, dans ce scrutin municipal 2014. Au-delà des polémiques et des prises de positions quelquefois acides, et ce depuis plusieurs mois, François Tatti mène une campagne dynamique autour de thématiques fortes, comme l'accessibilité, l'embellissement du patrimoine, la rénovation thermique des logements sociaux et le développement du tourisme d'affaire.

François Tatti, vous souvenez-vous de votre première rencontre avec la politique ?

Oui. Ma rencontre avec la politique demeure toutefois un petit peu particulière. Au départ, j'étais plutôt ce qu'on peut appeler un développeur, dans des outils de développement local, que ce soit, au départ, en tant que secrétaire général d'une mairie, ou en tant que directeur de la SEM d'aménagement de Bastia.

En fait, j'ai travaillé dans des outils qui m'ont permis d'entrer en contact avec le monde du développement et de l'action municipale. Au départ, je vous avoue que je ne voulais absolument pas faire de politique. Je pensais même que cela était quelque chose d'assez décourageant.

Et puis, de fil en aiguille, je me suis rendu compte que l'implication en politique pouvait amener un vrai plus à l'action, et qu'il était important d'aller au bout des logiques. C'est là que j'ai compris qu'il fallait s'engager si l'on espère faire changer les choses.

Votre candidature a été annoncée dans des conditions très particulières dans ce scrutin 2014 à Bastia.

Ma candidature à la mairie de Bastia est parfaitement naturelle. Elle découle d'un engagement politique qui est désormais ancien sur la ville. Elle découle d'un travail de fond que j'ai accompli jusqu'ici. Mais elle découle aussi de la vision que j'ai de la république et de la démocratie. C'est-à-dire, celle qui consiste à faire en sorte de donner sa chance à tout le monde et de ne pas exclure des candidats en fonction de leur naissance.

C'est donc tout naturellement que j'ai été candidat, et que j'ai proposé l'organisation de primaires citoyennes. J'ai tenu à faire les choses comme il fallait les faire. Il était important que la gauche et que la majorité sortante puissent choisir le meilleur candidat pour

cette élection.

Mais comme vous savez, ma proposition a été refusée. Sans doute avait-on des craintes, à mon avis justifiées. Ensuite, j'ai proposé que nous fassions un premier tour loyal. Et vous connaissez ce qui s'en est suivi... C'est-à-dire une série de sanctions, d'exclusions et de mises à l'écart qui conduisent aujourd'hui à une situation qui est sans doute compliquée pour ceux qui l'ont créée.

Au moment où vous avez pris la décision de vous présenter tout de même devant les électeurs, est-ce que vous avez bien mesuré les conséquences ? Y compris pour votre carrière politique ?

Écoutez, dans toute ma vie, que ce soit dans ma vie professionnelle, familiale et désormais ma vie politique, j'ai toujours eu l'habitude de prendre mes responsabilités. Je n'ai pas pour habitude de reculer dès lors que je m'engage dans un chemin.

J'avais décidé d'être candidat à la mairie de Bastia au départ d'Emile Zuccarelli. Aujourd'hui, je le fais, et je porterai cette candidature jusqu'au bout. Quant aux conséquences, si j'avais toujours dû examiner les conséquences par avance, je crois que je n'aurais pas fait tout le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui, et qui me conduit à avoir une vie intéressante.

Comment pourriez-vous décrire la ville de Bastia, aujourd'hui ?

Bastia est une ville dans laquelle nous avons fait beaucoup de choses. Je pense qu'on peut dire, très clairement, que nous avons commencé la modernisation de la cité. Mais, comme chacun peut le constater, malgré le travail énorme que nous avons accompli, cette ville continue de vivre en dessous de son véritable potentiel.

Aujourd'hui, quand je vois que nous avons un port qui est un des plus



grands de Méditerranée, quand je vois que nous sommes au cœur d'une agglomération qui est une des plus importantes de Corse, quand je vois que nous avons ce capital patrimonial énorme, et cette culture qui nous anime, qui est profonde et enracinée, je me dis que nous avons le devoir d'aller beaucoup plus loin. Je ne veux pas casser ce qui a été fait jusqu'ici.

Bien entendu, mon ambition est de poursuivre sur les traces de ce que nous avons réalisé jusqu'à aujourd'hui, afin de hisser la ville à un niveau supérieur. Nous devons créer un centre historique piéton, développer les activités touristiques, développer l'économie, y compris au plan culturel. C'est là que se trouve l'avenir de Bastia. Nous devons créer de l'emploi, en particulier pour notre jeunesse. Nous ne pouvons pas continuer à être des élus que l'on tire par la manche pour avoir un boulot quand on est jeune...

Nous ne pouvons pas continuer à être des élus que l'on tire par la manche pour avoir un logement... Je veux donc que cette ville se développe, que l'on mise sur ses atouts pour créer les conditions du cercle vertueux du développement. Et je sais que Bastia en a les capacités. Je le sais, car je connais très bien cette ville. Je m'en suis rendu compte notamment lorsque je me suis employé à faire le réaménagement de la rue Campinchi. Au départ, cela semblait une chose impossible. Les gens, et les commerçants en particulier, nous disaient de ne surtout toucher à rien.

On nous disait, «on vivote, mais mieux vaut garder ce que l'on a, sinon on risque de tout perdre». Malgré tout, nous avons convaincu qu'il fallait faire quelque chose, et nous avons avancé.

Aujourd'hui, les gens mesurent que lorsque nous sommes capables de porter des projets ambitieux, la ville de Bastia, son économie et ses habitants réagissent positivement. Cela veut dire que le potentiel est là. Notre ambition est d'aller au bout de ce potentiel et l'exploiter, comme le ferait n'importe quelle ville italienne par exemple, avec un patrimoine comme le notre. Qui d'autre aurait ce capital, et ne l'exploiterait pas ? Il faut arrêter !

Pour en revenir à votre question, je réponds pour conclure, qu'à mes yeux, Bastia est une ville moderne, développée, équilibrée pour plus de solidarité. Car quand on est pauvre, nous ne pouvons pas faire de la solidarité, sauf à appauvrir encore plus les gens. Nous devons donc avoir et créer de la richesse, afin de pouvoir la redistribuer.

Présentez-nous votre programme, en quelques mots.

C'est plus qu'un programme, c'est une véritable stratégie que nous voulons mettre en place pour développer Bastia. Nous avons l'expérience, mais aussi le recul nécessaire pour savoir ce qui manque à cette ville et pour atteindre le niveau où elle devrait se situer. Le projet que nous présentons aux citoyens de Bastia est instruit par cette expérience.

Notre programme n'est pas un catalogue de mesures. Nous avons

simplement voulu privilégier des mesures qui vont permettre de déclencher un développement. Nous avons quatre ou cinq thèmes forts qui se démarquent, comme l'accessibilité, avec un parking de 1000 places sous la place Saint-Nicolas.

Nous avons également réfléchi à la question de l'embellissement du patrimoine. Pour cela, notre projet est de réaliser la piétonisation du centre historique et notamment du Vieux Port. Le troisième point est très important et concerne le développement de la croisière et la création d'un palais des Congrès. Notre ambition est de développer le tourisme d'affaire. Enfin, le dernier aspect phare de notre démarche touche à la jeunesse, le savoir et l'université.

Nous voulons travailler avec les écoles et promouvoir les partenariats avec l'université. Nous voulons dans cette démarche développer le numérique. Puis, nous avons aussi une priorité qui est la rénovation des logements sociaux. Aujourd'hui, il y a certes beaucoup de logements sociaux à Bastia, mais les conditions de vie sont indécentes.

Nous considérons donc, que mettre le paquet sur la rénovation thermique, par l'intermédiaire d'un plan Marshall, est indispensable si l'on veut être à la fois moderne sur le

plan de la protection de l'environnement, mais aussi baisser la facture des habitants, et notamment des plus défavorisés d'entre-nous.

On parle beaucoup de l'agglomération actuellement dans cette campagne. Quelle est votre position à ce sujet ?

Je pense que l'enjeu de l'agglomération est très important pour la ville de Bastia. Cette ville appartient aujourd'hui à une communauté d'agglomération qui comporte cinq communes. Mais il ne faut pas oublier qu'il existe trente ou quarante communes dans le véritable bassin de vie de Bastia. Je trouve que cette communauté d'agglomération est réduite aux acquêts. Cela est très préjudiciable pour la ville.

Trouvez-vous normal que Bastia construise un centre culturel de trois-cents places, qui va être inauguré à la fin de l'année, et que Biguglia, qui se trouve quelques kilomètres plus loin, fasse également un autre centre culturel avec les mêmes capacités ? Il me semble que ce sont les mêmes populations qui sont concernées non ? D'ailleurs, ce sont toujours les mêmes deniers publics. Je suis donc pour que l'on travaille à l'agrandissement et à l'élargissement de la communauté d'agglomération de Bastia.

Nous devons travailler avec toutes les communes et mettre nos efforts en commun pour faire en sorte d'arrêter de se marcher sur les pieds. Nous devons arrêter de créer des équipements concurrents.

Bien entendu, il faut que Bastia soit le moteur du Grand Bastia, d'une grande agglomération, qu'elle mette en cohérence l'ensemble des projets. Parce que si la communauté d'agglomération de Bastia est plus forte, Bastia sera plus fort. Et inversement.

Enfin, que pensez-vous des sondages qui vous placent pour l'instant plutôt dans un rôle d'arbitre que de vainqueur potentiel ?

Si nous devons penser que tout était déjà déterminé, que le fatalisme devait à chaque fois l'emporter, nous ne serions pas là. Nous, nous pensons que notre détermination et que notre volonté peuvent faire changer les choses. Les sondages sont des indicateurs que nous respectons, mais combien de fois se sont-ils trompés ?

Nous, nous croyons que les Bastiais doivent nous faire confiance. Ils doivent bien réfléchir à ce qui est en train de se passer aujourd'hui. Les Bastiais doivent faire confiance à une équipe certes de gauche, mais aussi ouverte sur d'autres per-

sonnalités politiques venues d'horizon divers, comme de la droite ou des nationalistes. Je crois que notre équipe est progressiste et apporte des garanties. Si les Bastiais nous font confiance, nous ferons en sorte d'apporter à la ville les valeurs qui nous animent. Ce sont des valeurs de progrès, mais aussi les valeurs de la république.

Quel message aimeriez-vous faire passer aux électeurs pour conclure ?

Aujourd'hui, nous concourrons pour le premier tour. Il est important que les Bastiais ne se trompent pas d'élection. Le 23 mars, les électeurs se rendront aux urnes afin de définir celui qui serait le plus en mesure de devenir le maire de notre ville. Très honnêtement, je m'y suis préparé.

Si les Bastiais me donnent la force nécessaire et m'accordent leur vote, je pense que je serais un bon maire pour cette ville. Parce que je crois avoir l'expérience nécessaire et l'écoute de la population. Avec l'équipe qui m'entoure, je sais que nous avons les compétences et les capacités d'écoute pour réussir et accomplir cette mission.

Si les Bastiais devaient nous faire confiance, ce serait un grand honneur pour nous de nous y employer

■ AF

Jacques Billard : «La ville d'Ajaccio se trouve en urgence sociale...»

L'ancien conseiller municipal et conseiller général DVD Jacques Billard est entré tardivement dans la campagne électorale ajaccienne. Ce dernier considère que son expérience peut être un atout pour gérer une ville comme Ajaccio. Il propose notamment de revoir complètement la gestion des transports en commun en centre-ville, et marque son inquiétude devant l'appauvrissement constaté des Ajacciennes et des Ajacciens.

Jacques Billard, nous sommes en fin de campagne électorale, comment vous sentez-vous dans le débat actuel ?

Vous dites que nous sommes à la fin de la campagne, c'est vrai. Mais en ce qui nous concerne, nous nous sentons plutôt au début, puisque comme vous le savez, nous sommes entrés très tardivement dans le débat. Le constat est très simple : nous sommes sur le terrain, et aujourd'hui de plus en plus de gens se retournent vers nous en soulignant le fait que nous avons de bonnes idées.

C'est donc une vraie fierté pour notre équipe, car en définitive, c'est toute la ville d'Ajaccio qui va en bénéficier. Maintenant, dans cette campagne, en rencontrant les gens, nous mettons le doigt sur les principales préoccupations de nos concitoyens. On nous parle beaucoup de la qualité de vie sur Ajaccio. Et là, cela touche à toutes les problématiques.

Mais ce que veulent les gens, c'est surtout vivre correctement dans leur ville. Il y a tout de même dans cette ville 17.000 personnes qui vivent en-dessous du seuil de pau-



vreté. Donc concrètement, ce qui est important aujourd'hui, et même urgent, c'est que l'équipe qui va s'installer à la mairie dans quelques jours, prennent en considération ce problème social grandissant.

Car à mon humble avis, ce problème n'a pas été appréhendé de

la bonne manière jusqu'ici. L'emploi, le logement, la santé, tout est lié. Il existe aujourd'hui des travailleurs pauvres. Beaucoup n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Les taxes sont chères. Je pense notamment à l'eau. En fait, j'ai entendu ces derniers jours pas mal d'appels

au secours de certaines personnes. Nous devons faire quelque chose, sinon, cette ville va mourir...

Vous pensez donc qu'aujourd'hui, nous ne sommes pas dans la bonne direction ? Que faudrait-il faire pour que cela aille mieux ?

Je suis réaliste. Des choses ont été faites. Je pense notamment au PLU, qui est un document essentiel pour le développement de la ville. Mais il y a tant à faire encore. Je crois qu'aujourd'hui Ajaccio doit redevenir la capitale de la Corse.

Cela est encore vrai sur le papier, mais la réalité est toute autre. Lorsque vous voyez que l'ensemble des crédits du PEI partent un peu partout en Corse, sauf à Ajaccio, nous avons de quoi nous poser des questions. Cette ville n'a pas été aidée. Aussi, afin qu'aujourd'hui Ajaccio redevienne la capitale régionale qu'elle fut par le passé, il faut que les

élus municipaux, mais aussi exerçant dans les conseils généraux et à l'assemblée de Corse, mettent de côté leur rivalité politique. Il faut qu'ils travaillent tous, main dans la main, pour faire qu'Ajaccio se développe. Il faut que ce soit Ajaccio, et seulement Ajaccio, qui soit au cœur des préoccupations.

Le point de crispation dans cette campagne électorale se trouve au niveau des problèmes de circulation. Quelle est votre proposition pour venir enfin à bout des embouteillages ?

C'est un dossier grave qu'il faut effectivement prendre à bras le corps. Ajaccio est une ville linéaire et n'a pas de contournement. Aujourd'hui, je crois que nous pouvons trouver des solutions afin de faciliter les déplacements urbains sur la ville. Pourquoi ne pas utiliser la mer pour faire des navettes ma-

ritimes ? Nous avons aussi les bus et le rail. En ce qui concerne les bus, je crois qu'il est important de repenser entièrement le circuit de ces derniers. Je pense qu'actuellement, telles qu'elles ont été conçues, les lignes ne sont pas très captivantes. Les bus ont toujours beaucoup de retard en raison de la longueur des tracés et des embouteillages. Alors forcément, les gens n'ont pas spécialement envie de prendre les bus, car cela leur occasionne plus de contraintes que de facilités. A ce niveau là, je pense qu'il serait intéressant de créer une ligne satellitaire. C'est-à-dire une ligne qui fait le tour d'Ajaccio. Nous pourrions par exemple partir de la place Abbatucci, pour remonter le cours Napoléon jusqu'à la place du Diamant. Ensuite, nous pourrions redescendre vers la place des Palmiers, puis passer devant la gare maritime afin de rejoindre la gare

ferroviaire, puis enfin Castelvechchio et de revenir vers la place Abbatucci. Cette ligne satellitaire ferait ainsi une boucle. Ces boucles, répétées, permettraient de générer un transport intramuros. Toutes les autres lignes pourraient venir se greffer sur celle-ci. Cela permettrait, à mon sens, d'apporter un vrai remodelage au niveau des bus. Ensuite, nous avons le rail. Il est vrai que nous touchons là à une compétence de la collectivité territoriale de Corse. Mais il faut que les horaires des trains qui viennent de la vallée de la Gravona et qui entrent sur Ajaccio soient adaptés. Enfin, dernier point : les parkings. Nous pourrions parler du futur parking Campinchi, qui fait polémique. Mais je pense qu'au-delà de ça, nous pourrions aussi récupérer des places en centre-ville, sans engager des financements trop importants pour la commune. ■ **AF**

Sauveur Gandolfi-Scheit : «Biguglia a un maire dynamique, les administrés le savent»

Le député-maire UMP de Biguglia, Sauveur Gandolfi-Scheit, affiche sa sérénité et sa décontraction à l'aube de ce nouveau scrutin municipal dans sa ville. Elu depuis 1976, ce dernier parle de son bilan et de ses actions futures. A court terme, le centre culturel de Biguglia va être inauguré, tout comme un nouveau groupe scolaire composé de dix-huit classes. Sauveur Gandolfi-Scheit égratigne également l'opposition qu'il qualifie «d'invisible» dans sa commune.

Sauveur Gandolfi-Scheit, parlez-nous de votre liste, car visiblement, il y a pas mal de changements...

Ma liste s'appelle «Biguglia Avenir». D'ailleurs, cela fait de nombreuses années qu'elle porte ce nom. Il en est ainsi depuis mon élection de 1976. Il s'agit d'une liste composée de femmes et d'hommes, qui, à mes yeux, sont extrêmement compétents. Il faut préciser, en effet, que nous avons renouvelé la liste, puisque un tiers environ des personnes représentées sont nouvelles. Je n'ai pas pu aller au-delà, car dans la majorité, tout le monde voulait rester et continuer l'aventure à mes côtés. Ceux qui nous ont rejoints sont des jeunes. Comme je l'ai dit, ils sont dynamiques, compétents et font leurs preuves dans leurs professions respectives.

Quelles sont les évolutions les plus importantes sur ces six dernières années de mandature, en ce qui vous concerne ?

D'après le programme que nous avons mis en place en 2008, nous

avons réussi à réaliser tout ce que nous ambitionnions. Nous pouvons citer par exemple la création du centre culturel qui va être inauguré au mois de juillet prochain. Très bientôt, nous allons poser la première pierre du futur groupe scolaire, le quatrième de la commune, qui va faire dix-huit classes au total. Il y aura aussi une cantine.

A présent, je voudrais répondre aux attaques de mon adversaire, qui m'accuse d'un manque de transparence. Cela me fait rire. Surtout venant de la part de Stéphane Vesperini. Dans un premier temps, il ferait mieux de regarder la profession qu'il exerce.

Ensuite, à propos de «transparence», je rappelle que pendant six ans, nous avons eu Stéphane Vesperini, avec ses colistiers, dans l'opposition. Ils n'ont jamais rien proposé : aucun projet, aucune réalisation. Ils n'ont strictement rien fait.

Lors de ma dernière intervention à la télévision, j'ai d'ailleurs démontré



que l'opposition à Biguglia, c'était une feuille blanche, pratiquement, et ce pendant six ans. Alors, avant de parler de «transparence», mon adversaire ferait mieux de se regarder et de regarder ce qu'est la véritable transparence. Car pour moi, c'est vraiment l'homme invisible !

Vous êtes serein avant cette élection ?

Absolument ! Vous regarderez la liste de mes concurrents, et vous comparerez avec la mienne. Il n'y a aucune comparaison ! Vu le travail qui a été effectué sur cette commune, je vous le dis, et simplement en parlant des deux réalisations évoquées il y a un instant, nous avons investi pratiquement dix-huit millions d'euros.

Nous avons, sur le plan sportif, et pour notre jeunesse, une piste de BMX, qui est la seule piste cyclable

de Corse. Nous avons également le complexe Paul Tamburini. Au niveau associatif, nous avons plus de 45 associations, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Et bien entendu, comme je vous l'ai dit, nous allons inaugurer bientôt le centre culturel. En plus de cela, nous n'avons pas eu une seule augmentation d'impôts depuis 2003.

Actuellement, étant en campagne, je rencontre beaucoup de gens.

On me répond à chaque fois qu'on est très content de mon travail. Depuis 2008, j'ai reçu pas moins de 3500 personnes. Je pense que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je suis un maire disponible et les administrés le savent. Donc oui, je suis parfaitement serein avant ce scrutin.

Jean-Jo Allegrini-Simonetti : «L'Île-Rousse a su s'inscrire dans la modernité»

Jean-Jo Allegrini-Simonetti est le maire sortant de L'Île-Rousse. Candidat et tête de liste de Rassemblés pour l'Île-Rousse/Adunitti Pè Lisula, Jean-Jo Allegrini-Simonetti se déclare particulièrement fier de son bilan, notamment en matière d'aménagement urbain et de restauration du patrimoine. Au programme de la prochaine mandature : la valorisation du cadre de vie, la construction de logements sociaux ou de places de stationnement. Le maire-candidat annonce également vouloir travailler en faveur des personnes âgées et de la jeunesse.

Jean-Jo Allegrini-Simonetti, vous êtes le maire sortant de l'Île-Rousse et candidat à votre succession, tête de liste Rassemblés pour l'Île-Rousse/Adunitti Pè Lisula, qu'est-ce qui motive votre nouvel engagement aujourd'hui ?

Si je suis de nouveau candidat, c'est parce j'aime ma ville et que je souhaite poursuivre les actions commencées il y a de nombreuses années. Cela fait maintenant 31 ans que je participe activement à la vie politique de la cité paoline et je souhaite continuer à œuvrer pour le bien être de mes concitoyens et amis.

On trouve sur votre liste des anciens opposants, comment s'est opéré ce rassemblement et a-t-il été difficile à réaliser ?

L'Île-Rousse doit avoir à sa tête des femmes et des hommes ambitieux et volontaires, qui veulent concourir à la gestion de la commune. Ce rassemblement s'est fait tout naturellement. Je souhaitais avoir sur ma liste des île-roussiennes et des île-roussiens qui vivent leur ville avec passion et qui s'intéressent forcément au quotidien de leurs concitoyens.

Etant pour la plupart issus de familles originaires de L'Île-Rousse, ce rassemblement n'a pas été difficile à réaliser car nous avions tous un seul et même objectif : l'intérêt général des île-roussiens. Aujourd'hui, cette union se présente presque comme une évidence, des île-roussiens à la tête de leur ville, envieux de gérer leur cité et de contribuer à améliorer sans cesse le cadre de vie.

Quels sont les aspects de votre bilan dont vous êtes le plus fier aujourd'hui ?

Beaucoup de choses ont été réalisées en onze ans et la ville a su s'inscrire dans la modernité. Le bilan est dense et les projets dont je suis fier sont nombreux. Cependant, je suis tout particulièrement satisfait de nos actions en matière d'aménagement urbain et de restauration du patrimoine.

En effet, nous avons réhabilité l'Église de la Miséricorde, le marché couvert, le parvis de la mairie et la Tour du Scalu, mais également le môle et le Quai d'Orléans. Nous avons également réhabilité l'Avenue Piccioni, axe central de la ville, devenu plus accessible et plus fluide.

Le stade Jacques-Ambrogi a également été entièrement rénové. Enfin, je me félicite de notre partenariat avec le bailleur

Erilia pour la construction de logements sociaux sur la commune, permettant ainsi l'accès à un logement décent à moindre coût.

Je suppose toutefois que beaucoup de choses sont encore à réaliser. Quelles sont les priorités selon vous ?

Avec mon équipe nous avons fixé trois axes majeurs : vivre ensemble, valoriser le cadre de vie et entreprendre. Nos quatre défis prioritaires sont la construction de logements sociaux supplémentaires, la construction de places de stationnement, l'aménagement du Port Abri et la construction de structures d'accueil de la petite enfance.

Ce que nous souhaitons avant tout, c'est entreprendre des actions pour tous en prenant en compte les différences de chacun. Nous définirons ainsi les axes prioritaires pour chaque tranche d'âge. Pour les personnes âgées, nous avons prévu de mettre en place un pôle sénior mais aussi de développer les actions du Centre Communal d'Action Sociale.

Concernant la jeunesse, nous souhaitons dans un premier temps construire des structures d'accueil de la petite enfance. Les demandes des familles ne cessent d'affluer et la crèche A Rundi-nella s'avère aujourd'hui insuffisante au vu des besoins. La prise en compte de notre jeunesse fait partie intégrante de notre programme.

Nous nous engageons à créer des installations destinées aux jeunes afin que ces derniers puissent avoir leur propre espace. Enfin, nous allons poursuivre les aménagements urbains pour accroître l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le maire de Calvi, Ange Santini, nous a expliqué qu'il fallait réfléchir à l'aménagement des ports de Balagne. Ce dernier aimerait travailler sur la spécialisation des ports. Le port de Calvi deviendrait un port de plaisance, et celui de L'Île-Rousse resterait ainsi le grand port de commerce de Balagne. Que pensez-vous de cette idée ?

Le port de commerce connaît depuis quelques années un développement fulgurant. Son trafic a augmenté de manière significative ces 10 dernières années. L'attractivité de la plate forme est désormais confortée au regard de la programmation commerciale des compagnies maritimes en constante aug-



mentation. De plus, tous les aménagements réalisés par la CCI ces dernières années, en terme de sécurité et d'amélioration des conditions d'exploitation, ont contribué à l'augmentation de ce trafic.

Un programme d'investissement de 10 millions d'euros est en cours de réalisation. Il est porté par la CCI et le Conseil Général de la Haute-Corse, dans le cadre du PEI. Pour en revenir à votre question, je pense que c'est une bonne chose que le port de L'Île-Rousse reste le grand port de commerce de Balagne. C'est une chance pour notre micro-région de pouvoir bénéficier de deux structures spécialisées et complémentaires, même si Calvi se tournera dans l'avenir vers la grande plaisance et la croisière.

La volonté de la CCI, que la mairie considère comme le partenaire privilégié, de maintenir le port d'Île-Rousse 3^{ème} port insulaire ne fait plus l'ombre d'un doute.

Cette question fait actuellement débat : que pensez-vous de l'idée d'une présidence tournante à la communauté de communes ?

Les Communautés de Communes ont été instituées pour diverses raisons. Tout d'abord, pour permettre une mutualisation des moyens entre les communes adhérentes. Cela dans le but d'améliorer les services à la population, tant dans leur gestion que dans leur qualité. Puis, les communautés de communes ont été créées pour que soit mis en place un espace de solidarité pour lutter contre l'exclusion des petites communes.

Je constate avec regret que la CCBVIR est actuellement l'outil d'un seul homme. C'est en cela que je souhaite que les choses changent. Il faut que toutes les communes adhérentes soient placées sur un pied d'égalité afin qu'un fonctionnement démocratique soit rétabli. Si les textes excluent le principe de la présidence tournante, celle-ci est réalisable dans les faits. Je ne suis pas opposé à ce type de fonctionnement en ce qu'il permet d'équilibrer et de partager le pouvoir

et non pas de placer la Communauté des Communes entre les mains d'un seul homme. C'est cela qui doit changer !

Nous avons beaucoup parlé de votre commune ces derniers mois en Corse, grâce à votre équipe de football. Comment avez-vous vécu cette épopée, en tant que citoyen et maire ? Et avez-vous des dossiers importants en direction du sport actuellement en préparation ?

Je suis extrêmement fier du FBIR, tant des joueurs que des entraîneurs, mais aussi de tout le personnel qui contribue, tout au long de l'année, au bon déroulement des rencontres sportives. Évidemment je suis également fier que notre ville soit ainsi représentée.

J'ai toujours soutenu notre équipe, en qualité de citoyen d'abord, mais aussi de maire. Nous avons beaucoup œuvré pour rénover et améliorer les infrastructures du stade Jacques Ambrogi. Un programme de rénovation du gymnase municipal est actuellement lancé.

Le sport fait partie intégrante de notre programme et nous avons pour objectif de promouvoir et valoriser au mieux la pratique sportive dans la commune. Nous souhaitons créer un « pass » qui permettra l'accès à tous les sports pour un moindre coût.

A l'échelon régional pour conclure, on assiste actuellement à de fortes oppositions et à des campagnes tendues (Porto-Vecchio, Ajaccio), voire même acides et agressives (Bastia) en vue du prochain scrutin. Que pensez-vous du débat actuel ? A travers ces municipales, ne sommes-nous pas déjà dans les prochaines territoriales ?

Je ne suis pas partisan de l'agression verbale. Si je comprends les débats actuels, je ne les partage pas forcément. Les territoriales approchent et il est évident que les futurs candidats ont déjà porté leurs réflexions sur le sujet. Une élection n'est jamais isolée. Certains n'ont qu'à l'esprit la présidence de la Communauté de Communes, d'autres pensent aux prochaines territoriales. Au final, tout est lié.

■ Frédéric Bertocchini

■ Marie Gambini

Casgiu casanu, une filière en péril

L'association Casgiu Casanu qui regroupe, depuis près de quinze ans, la moitié des producteurs fermiers fromagers de l'île, tire la sonnette d'alarme. Celle-ci, véritable relais au sein de la filière venant en aide aux producteurs concernant le volet sanitaire, le suivi technique ou encore la commercialisation, est menacée de disparaître. En effet à l'heure qu'il est, l'État a décidé de ne plus subventionner cette association qu'il reconnaît pourtant. C'est amputée de 80.000 euros que l'association doit aujourd'hui se battre pour maintenir deux emplois et poursuivre ses activités. Aussi Nelly Lazzarini, Présidente de l'association, lance un appel afin que l'État revienne sur sa décision et que la Collectivité Territoriale de Corse puisse se saisir de ce dossier.



Défendre et valoriser la production fermière en Corse

L'association Casgiu Casanu a été créée en 1999 à l'initiative des producteurs de fromages fermiers insulaires. Ceux-ci avaient pour but de se réunir afin de pouvoir appliquer les nouvelles normes d'hygiène de production des denrées alimentaires. Très vite, la motivation première a été de défendre les intérêts des producteurs, en partenariat avec différentes structures compétentes locales et nationales (ILOCC, Chambres d'Agriculture, INRA, ODARC, DSV, DRAAF, DGCCRF, a Fiera di u casgiu, FNEC, associations de producteurs fermiers, associations de consommateurs). Ainsi, depuis plus de dix ans, l'association œuvre pour la filière et a diversifié avec le temps ses domaines de compétences.

Si au départ l'association s'était donné pour objectif de permettre une application des normes d'hygiène intégrant les spécificités de la production fermière insulaire, très vite d'autres actions ont été menées, telles que le recensement des producteurs, afin de définir les conditions à remplir pour les statuts de vente de fromages fermiers, la veille réglementaire, le dialogue avec les pouvoirs publics et la diffusion d'information aux producteurs. Casgiu Casanu a rapidement mené aussi une mission d'information et de sensibilisation auprès du grand public, des distributeurs insulaires et extra-insulaires. Cela est passé par la mise en place d'une marque Casgiu Casanu, en accord avec les principes respectueux de

l'environnement portés par l'association. En effet, les producteurs bénéficiant de cette marque adhèrent à la charte Casgiu Casanu : ils élaborent leurs produits laitiers avec le lait cru, exclusivement produit par leur troupeau conduit en plein air en Corse et réalisent de la vente directe. Casgiu Casanu sert alors de relais entre producteurs et distributeurs ou entre producteurs et consommateurs pour écouler cette production. Un moyen aujourd'hui de ne pas être noyé dans la masse et d'offrir des produits de qualité aux consommateurs !

Une action vitale pour la préservation de la filière

Ainsi, grâce à l'action de Casgiu Casanu, «la filière fermière corse a gardé un effectif important de producteurs, comme le souligne l'association. Aujourd'hui la production fermière représente le tiers des vo-

lumes de lait produits. Cette situation est exceptionnelle au regard des autres régions françaises».

On comprend aisément l'importance de cette association pour la fiabilité de la filière. Casgiu Casanu est donc devenu un recours de premier choix pour les producteurs. Car Casgiu Casanu, c'est le relais numéro 1 de la profession. Ses deux salariés ont su créer un lien indéfectible en direction des producteurs. En effet, au quotidien, l'association est capable de donner des renseignements administratifs ou techniques à ceux qui adhèrent à sa démarche et mener des formations de premier ordre afin de faire partie de la marque Casgiu Casanu.

L'association contribue donc au quotidien à maintenir des exploitations productrices de richesses sur notre territoire. Elle fait preuve d'un militantisme constant qui « vise à soutenir un mode de production à échelle humaine qui contribue à

aménager de manière durable le territoire tout en étant source d'une réelle activité économique». Lorsque l'on constate au fil des ans la richesse de cette culture corse agropastorale, reconnue lors de manifestations comme le salon de l'agriculture qui s'est tenu récemment à Paris ou encore l'intérêt que soulèvent les produits corses à l'International, comme l'attestent les récentes déclarations de l'ambassadeur de Taiwan à Paul Giacobbi, il serait préjudiciable de laisser de côté l'exigence de qualité pour laquelle se bat au quotidien une association comme Casgiu Casanu. Depuis 2009, enfin, l'association mène un combat ambitieux qu'il serait dommage de voir échouer : l'obtention du sigle de qualité AOP, Appellation d'Origine Protégée pour les productions «Bastelicaccia, Venachese, Calinzana, Sartinu». Des travaux aboutis, qu'il ne faudrait pas tuer dans l'œuf...

A Corsica appasturata

Dapoi ch'ellu esiste l'associu «Casgiu Casanu» piglia parte à l'assestamentu di a Fiera di u Casgiu. L'associu «A Fiera di u Casgiu» s'era arrimbatu nant'à calchi benèvuli di Venacu. Hè una fiera di prima trinca, pruduttori pasturaghji, centu è più espunenti, pruduttori agroalimentari è artisghjani. Tutti sò qui pà spone è fà marcatu. A ghjenti à milliaghje venanu accampà a fiera, ogni annu, manifestendu l'intressu di i Corsi par i pruduzioni campagnoli, soprattutto quilli casgiaghji. Pà «Casgiu Casanu» st'avvinimentu permette di pudè cuntrastà incù i fattori pà scambià l'infurmazioni.

Di sicuru sta manifestazioni allarga a cunniscenza di i mistieri di u pasturisimu. Mistieri d'ardori è d'accampu, a mostra di a tradizioni agropasturali corsa. Ci hè u bisognu di mantene e manere di tandu. A Fiera cust'annu s'hà da passà i 3 è 4 di maghju di u 2014 in u stadiu Paulu Giacobbi.

Chì hè u frumagliu affittuali ?

Stu frumagliu di tinuta hè un'appellazioni di u casgiu pruduttu à partesi di u lattu d'una banda allivata da una famiglia d'agricultori. Stu frumagliu pò ghjuvà par a cunsumazioni di famiglia o essa neguziata sicondu e regule d'igiene.

Jean-François Acquaviva, Producteur à Galeria

«Depuis la création de «Casgiu casanu», la profession s'est structurée et a pu faire face à différents problèmes»

Quel a été le rôle de cette association pour votre profession ?

Depuis la création de «Casgiu Casanu», la profession s'est structurée et a pu faire face à différents problèmes tel que le montage des dossiers d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ou la mise en place d'une collecte des produits pour les analyses réglementaires grâce à un rappel des tournées par mail et SMS, le tout à tarif négocié du fait du nombre d'adhérents.... Nous disposons également d'un service de livraison par camion-frigo à tarif attractif. Il faut noter aussi le soutien dont bénéficient les adhérents en cas de coups durs grâce à l'organisation de soirées de soutien, la collecte de dons et surtout le réconfort moral

des membres de l'association. Enfin, nous sommes informés régulièrement sur plein de sujets tels que l'évolution des réglementations Et dernier aspect, non négligeable, nos produits sont mis en valeur par la présence des macarons de "Casgiu Casanu" connus de la clientèle amatrice de fromages authentiques....

Que va devenir la filière sans le soutien de Casgiu Casanu ...

Selon moi, sans aides financières de l'État et des collectivités, l'association va disparaître et pour beaucoup d'entre-nous des difficultés vont apparaître. Seuls on ne pourra plus se défendre face aux



grosses laiteries qui voient d'un mauvais œil notre lutte contre l'utilisation abusive du terme "fermier". Nous n'aurons plus aussi ces formations de qualité dispensées par l'association. Aujourd'hui les jeunes qui s'installent peuvent bénéficier de la connaissance de Melle LEBECHU, notre animatrice qui est toujours disponible pour renseigner et aider. Il faut que les collectivités comprennent que notre association nous est indispen-

sable et quand je vois les aides octroyées à certaines associations, dont l'utilité est loin d'être publique, je m'indigne !

Aujourd'hui la filière attire-t-elle des jeunes ?

La filière semble attirer de nouveau les jeunes mais il est très dur pour eux de trouver du foncier pour s'installer. Les belles terres deviennent constructibles et même les éleveurs installés ont du souci à se faire. L'avenir nous semble morose.

Peut-on encore gagner correctement sa vie ?

Pour ma part, je vis correctement de mon travail mais, avec mon épouse, nous ne comptons pas nos heures et si on reporte les bénéfices au taux horaire, pas sûr que l'on soit au SMIC ...

Nelly Lazzarini, Président de l'Association Casgiu Casanu

«L'État oriente la politique agricole corse en ne soutenant plus les fermiers...»

Pourquoi l'État a-t-il décidé de ne plus subventionner Casgiu Casanu ?

Officiellement parce que nous ne sommes pas partie de l'Interprofession Laitière Ovine et Caprine de Corse, reconnue comme chef de file de la filière... Nous avons fait le choix d'en sortir en 2008 à cause des importations massives de lait qui ne permettent aucune traçabilité sur le fromage corse. Mais l'État a surtout décidé de laisser dépérir la filière fermière ! Aujourd'hui l'État oriente la politique agricole corse en ne soutenant plus les fermiers...

Quelles sont les missions de l'association ?

L'association existe depuis 1999, à cause des pressions dues aux normes européennes en matière d'hygiène et surtout pour pallier les ateliers fermiers qui fermaient les uns après les autres. Nos missions consistent depuis cette date à l'accompagnement technique et sanitaire des fermiers, à la promotion de la représentation de la filière fromagère fermière corse au niveau régional, national et euro-

péen, à l'aide à la commercialisation collective en Corse et sur le Continent puisque nous proposons le groupement des commandes et de la facturation. Cela passe alors par la mutualisation des coûts du transport par exemple, mais surtout, nous avons mis en place une marque, gage de qualité qui permet la différenciation de notre fromage fermier dans les rayons grâce à un macaron, maintenant bien connu des consommateurs : «Casgiu Casanu».

Combien d'adhérents comptez-vous ?

Nos adhérents sont au nombre de 140, soit la moitié des fermiers de Corse... Tout producteur fermier déclaré à la Mutualité Sociale Agricole et avec un atelier déclaré à la Direction des Services Vétérinaires peut adhérer pour profiter des services que nous offrons.

Et justement qu'apportez-vous au quotidien à vos adhérents ?

Nous proposons au quotidien des services qui facilitent la tâche des producteurs et qui diminuent les coûts. Nous nous battons contre



l'isolement et la solitude professionnelle. Nous veillons à représenter les producteurs auprès des instances et donc à défendre les droits et intérêts de la filière. Bref nous accompagnons les professionnels. Seul Casgiu Casanu s'intéresse à nos réels problèmes, à nous producteurs !

Qu'arriverait-il si l'association venait à disparaître ?

Cela signifierait un retour de quinze ans en arrière, sans aucune structuration des fermiers ! Chacun seul dans son coin et aucune prise en compte de nos difficultés ! Une catastrophe pour nous !

Comment comptez-vous agir pour sauver l'association ?

Nous ne nous priverons d'aucune action qui permettra de prévenir la mort programmée du pastoralisme insulaire... Quant aux consommateurs nous ne les laisserons pas seuls face aux diktats des industriels.

Concernant la filière que vous promouvez, quel est aujourd'hui son état ?

C'est soi-disant la plus structurée de Corse et c'est pourtant celle qui dysfonctionne le plus... Notre avenir en tant que filière fermière est plus que morose.